



JUIN 2024

## Au sommaire de ce numéro :

### ► FINANCES LOCALES

- Budget Primitif 2024
- Fiscalité 2024
- Subventions aux associations
- Bourses communales

### ► VIE PRATIQUE

- Terrain de pétanque
- Inscriptions Garderie Municipale
- Personnes isolées
- Piste cyclable
- Découverte d'engin explosif
- Nouveaux tarifs de la Salle des Fêtes

### ► ASSOCIATIONS / ENTREPRISES

- AXA
- Création du Club de guitare Folk
- Cours de Yoga

### ► ÉLECTIONS

- Résultats des élections européennes
- Prochaines élections législatives
- Procurations

### ► ÉVÈNEMENTS PASSÉS

- Bourse aux jouets
- Chasse aux œufs
- Olympiades des écoles
- Brocante
- Cérémonie du 8 mai
- Tournoi de tennis
- Concours de pêche



### ► ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Fête communale
- Journée de pêche en mer

## À la une ...



## La fête communale approche !



Comme chaque année, le fête se tiendra le premier week-end du mois de juillet, soit les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juillet.

Le Comité des Fêtes vous attendra dès le samedi soir à 19h00 pour son barbecue et ouvrir avec vous les festivités. Puis, direction le site des tennis pour le feu d'artifice qui sera tiré à 23h00.



La fête démarrera le dimanche après-midi à 15h30 où un spectacle de sosie professionnel vous sera proposé. Claude Arena vous présentera un show qui rend hommage à l'idole de toute une époque, Mike Brant. Venez découvrir cette prestation vocale et cette ressemblance étonnante !

Tout au long de cette journée, le Comité des Fêtes tiendra sa buvette et vous permettra de vous restaurer également le soir à partir de 19h00.



Le lundi 8 juillet, rendez-vous à 16h00 pour participer au concours de tir et profiter des tours de manège gratuits. Enfin, pour clôturer ce week-end de fête, le Comité offrira un vin d'honneur en toute fin d'après-midi.



# FINANCES LOCALES

## BUDGET PRIMITIF 2024

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année auquel il se rapporte. Ce document financier a été voté en Conseil Municipal le 28 mars dernier.



		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	527 711,96	616 022,91
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	39 814,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 46 496,95	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		616 022,91	616 022,91
			
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 484 049,11	1 872 186,64
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 611 862,47
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 484 049,11	2 484 049,11
			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 100 072,02	3 100 072,02



## Fonctionnement

La Section de Fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Pour cette année, elle s'équilibre à 2 484 049,11€. Cette hausse importante, s'explique notamment par l'incorporation des écritures comptables en totalité provenant de la fiscalité directe locale avant reversement (calculé grâce au coefficient correcteur).

→ **Dépenses de fonctionnement** : Parmi elles, nous comptons les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, ... Certaines d'entre elles, ont été anticipées en raison de la conjoncture actuelle (inflation importante sur les dépenses énergétiques, éclairage public, carburant, ...). À prendre en compte également, les reversements de la fiscalité cités précédemment, issus des réformes Taxes Professionnelles et Taxe d'Habitation.

→ **Recettes de Fonctionnement** : Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux compensations versées par l'État. On note également le montant figé pour le moment de l'attribution de compensation de la Communauté de Communes (suite au passage à fiscalité unique en 2017). Nous retrouvons également l'affectation du résultat positif de 2023.

## Investissement

La Section d'Investissement permet quant à elle de modifier la consistance et la valeur du patrimoine de la commune. Elle s'élève à 616 022,91€.

→ **Dépenses d'Investissement** : Elles comprennent d'une part la poursuite des travaux en cours d'enfouissement des réseaux électriques au hameau de la Vallée engagés par l'USEDA, la rénovation en LEDS de l'éclairage public au Bourg et rue de la Montagne. Nous avons également intégré la réalisation de travaux d'isolation thermique de la Salle des Fêtes et remises aux normes des système d'assainissement individuels, matériels divers, éclairage des courts couverts au tennis, réfection du Chemin des Osiers, renouvellement de 15 extincteurs, ...

→ **Recettes d'Investissement** : En grande partie, elles sont composées des subventions demandées auprès de l'État, du Département et de la Communauté de Communes, sollicitées au titre des travaux cités ci-dessus. Enfin, sont intégrés dans cette rubrique le Fonds de Compensation pour la TVA ainsi que le solde d'excédent de fonctionnement provenant de l'affectation de résultat de l'année 2023 qui a donc été capitalisé dans cette section.



## FISCALITÉ 2024

Les élus ont pris la décision de maintenir les taux d'imposition pour cette année.

- **Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 35,78%**
- **Taxe Foncière sur les Propriétés non bâties : 14,82%**
- **Taxe d'Habitation : 4,22%**

Encore une fois, si vous constatez une hausse de votre Taxe Foncière en fin d'année, cela est complètement indépendant de la volonté de la commune. Il s'agit d'une revalorisation des bases des valeurs locatives opérée par les services de l'État.



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de subventions sont étudiés tout d'abord par la Commission des Finances. Elle propose ensuite les montants qui pourront être attribués. Mais c'est le Conseil Municipal qui statue définitivement sur les subventions qui seront versées. Il a été décidé pour cette année :

- **La Carpe de Montigny-Lengrain** → 3 500€
- **Montigny's Club** → 2 100€
- **Comité des Fêtes Ignymontain** → 3 000€
- **Association des Personnes Âgées** → 3 950€
- **Association Promotion des Chemins Verts** : → 120€
- **Association Cantonale Loisirs & Culture** → 50€
- **Emplois & Services** → 500€
- **Coup de Pattes** → 500€
- **Culture Sport Vallée de l'Aisne** → 200€
- **ACS Foot Vic** → 1 800€
- **Association Vicoise de Gymnastique Volontaire** → 300€
- **Pour le Plaisir de Courir** → 450€
- **Association des Parents d'Élèves** → 200€
- **Club Loisirs et Créations St-Christophe-à-Berry** → 250€
- **Les Jardiniers de la région Vicoise** → 250€
- **Vic Dynam'c** → Quelques mises à disposition de la Salle.

**Total versé = 17 170€**

Rappelons que les dossiers de demandes de subventions doivent être retirés au secrétariat de Mairie en début d'année pour que ces dépenses puissent être prévues au Budget.



## BOURSES COMMUNALES



En 2023, 10 bourses communales ont été attribuées aux jeunes Ignymontains qui en ont fait la demande. Cela représente un montant de 2 929,34€.

**Les élus ont souhaité les reconduire en 2024.**

**Voici les critères d'attribution :**

- Être scolarisé au collège, au lycée ou en établissements supérieurs,
- Être titulaire d'une bourse départementale et/ou nationale.

La bourse communale allouée est calculée sur la base de **20%** du montant notifié aux bénéficiaires.

# VIE PRATIQUE

## TERRAIN DE PÉTANQUE

Vous pouvez désormais profiter d'un terrain de pétanque au niveau du site des étangs. Il a été réalisé entièrement par le Service Technique de la commune.



AVANT



APRÈS

## INSCRIPTION GARDERIE MUNICIPALE



Comme chaque année, les familles des enfants scolarisés dans les écoles de Vic-sur-Aisne vont recevoir dans leur boîte aux lettres les formulaires d'inscriptions à la Garderie Municipale et l'autorisation de transport en cas d'absence d'un responsable au point de descente.

Si toutefois, vous venez d'emménager dans la commune, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie afin de vous faire connaître. Ainsi votre ou vos enfants pourront être connus de nos services et recevront les invitations à nos différents événements.

## PERSONNES ISOLÉES

Les mairies doivent tenir à jour le registre communal des personnes vulnérables, destiné à recenser les personnes âgées, handicapées et/ou isolées en perte d'autonomie, qui se sont faites connaître ou qui ont été inscrites par un tiers.

L'inscription est facultative, elle est basée sur le volontariat, elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal, par un tiers (parent/médecin).

Ce registre sera utilisé par les services de la Mairie uniquement en cas de risques exceptionnels : épidémie, confinement, canicule, tempête, chutes de neige, inondations... pour porter une attention particulière aux personnes inscrites.

Les destinataires des données sont les élus, secrétaires de Mairie et agents, ainsi qu'à sa demande le Préfet.

Si vous vous sentez concerné(e) par ce registre pour vous-même ou un proche, vous pouvez retirer le questionnaire en mairie ou le télécharger sur notre site Internet.



## PISTE CYCLABLE

La Communauté de Communes a aménagé une voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée le long de la RN31. L'objectif est de permettre la liaison entre Les Bains du Lac à Soissons et la voie réalisée par la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise à Courtieux. Ainsi, la CC s'engage dans une démarche environnementale et touristique en facilitant le déplacement à vélo.

Vous pouvez emprunter cette voie à pied, en vélo, en rollers. Elle est accessible également aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers. Elle est strictement interdite à la circulation motorisée.



## DÉCOUVERTE D'ENGIN EXPLOSIF

**SI VOUS DÉCOUVREZ UN ENGIN EXPLOSIF OU SUSPECT**



**N'Y TOUCHEZ PAS !**

-  **1** Prévenez immédiatement la police ou la gendarmerie en composant le 17 ou contactez votre mairie.
-  **2** Prenez une photo et repérez sa localisation pour faciliter l'intervention des démineurs.
-  **3** Éloignez-vous de la zone et dissuadez les curieux de s'en approcher.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

Le département de l'Aisne a été particulièrement touché par les conflits mondiaux du XXe siècle. Aussi, des engins de guerre non explosés et des munitions peuvent être enfouis dans le sol, présents dans les cours d'eau ou se retrouver chez des particuliers.

Le préfet de l'Aisne rappelle que la découverte d'engins de guerre (grenades, obus, bombes, détonateurs, mines ou munitions) peut représenter un danger mortel pour la ou les personnes présentes sur place lorsqu'il y a manipulation ou transport de ces munitions et plus particulièrement celles à charge chimique.

## NOUVEAUX TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

Les tarifs de location de la Salle des Fêtes ont été révisés lors de la séance de Conseil Municipal du 14 juin 2024.

Alors, à compter de cette date, toute nouvelle convention sera établie sur la base de ces nouveaux tarifs :

◆ **WEEK-END** (réservation obligatoire de 2 jours) :

Tarif **unique** pour les habitants et les personnes extérieures → 300€ (ménage inclus)

Les autres tarifs restent inchangés :

◆ **demi-journée/vin d'honneur sans vaisselle** → 75€ (ménage inclus)

◆ **demi-journée/vin d'honneur avec vaisselle** → 100€ (ménage inclus)

◆ **caution** → 800€

◆ **Option vidéoprojecteur** → 25€



**À noter :**

Les contrats de location conclus avant cette date conserveront les tarifs précédents.



# ASSOCIATIONS/ENTREPRISES

## AXA

Une réunion publique organisée par AXA s'est tenue le mardi 21 mai dernier à la Salle des Fêtes. La commune a signé une convention avec cet organisme d'assurance afin de vous proposer une complémentaire santé à tarif privilégié ainsi qu'une « garantie dépendance ».



Si vous l'avez manqué et que vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec la chargée de clientèle qui s'occupe de notre secteur.

Aurélié LEFEBVRE

☎ 06.45.34.92.02



## CLUB DE GUITARE

### CRÉATION DU CLUB GUITARE FOLK DE MONTIGNY-LENGRAIN



Vous êtes débutant et apprenez seul(e) dans votre coin ?  
Vous chantez et voulez vous accompagner d'une guitare ? Vous êtes un(e) guitariste confirmé(e) qui aimerait trouver des partenaires de jeu ?

### LE CLUB GUITARE DE MONTIGNY-LENGRAIN RÉPOND À TOUTES VOS ATTENTES !

Disposant d'une salle de répétition à Montigny-Lengrain, le club se réunira tous les mardis (hors vacances scolaires). Les horaires sont à définir à la rentrée, plutôt en toute fin de journée, pour permettre à tous d'en profiter.



L'ambiance est détendue et l'objectif est de jouer et d'évoluer ensemble, sans solfège par l'apprentissage d'accords, de tablatures et de rythmiques pour s'accompagner sur des morceaux pop, rock, folk ou de variétés, actuels ou passés...  
Tout est permis et chacun amène ses goûts dans le choix des morceaux !

- Adultes et enfants à partir de 12 ans
  - Cotisations : 5€ / mois
- Attention les places sont limitées !

Olivier PAUL

Renseignements par mail : [labonneadresse.02@gmail.com](mailto:labonneadresse.02@gmail.com)

## COUR DE YOGA

Un cours de Yoga doux a été proposé par l'association Courtieux Sports et Alix le samedi 13 avril dans la Salle des Fêtes. 9 personnes (7 de Montigny-Lengrain) sont venues assister à ce cours de découverte, dont 5 nouvelles.

Alix est revenue prendre soin de vous avec un cours de Yin Yoga doux accès sur la pensée positive le samedi 1<sup>er</sup> juin, suivi d'un temps d'échange sur la pratique autour d'une boisson.

Face à ce succès, de nouvelles interventions sont d'ores et déjà programmées pour la rentrée prochaine : des cours sont prévus les jeudis soir de 18h30 à 20h30 à la Salle des Fêtes :

- Jeudi 12 septembre,
- Jeudi 19 septembre,
- Jeudi 26 septembre,
- Jeudi 3 octobre,
- Jeudi 10 octobre,
- Jeudi 17 octobre,
- Jeudi 24 octobre,
- Jeudi 7 novembre,
- Jeudi 14 novembre,
- Jeudi 21 novembre,
- Jeudi 28 novembre,
- Jeudi 5 décembre,
- Jeudi 12 décembre,
- Jeudi 19 décembre.

D'autres dates vous seront proposées en 2025. Nous reviendrons bien entendu vers vous pour vous communiquer toutes les informations.



Pour en savoir plus :

Site Internet : [www.le-yoga-avec-alix.com](http://www.le-yoga-avec-alix.com)

Page Facebook : Le Yoga avec Alix

☎ 07.48.90.51.90

# ÉLECTIONS

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Inscrits : 577  
Votants : 313  
Blancs : 11  
Nuls : 3  
Exprimés : 299

Listes	Candidats	Nombre de voix
Pour une humanité souveraine	M. DEHER-LESAINTE Léopold-Edouard	0
Pour une démocratie réelle : décidons nous-mêmes	M. PONGE Philippe	0
La France fière menée par Marion Maréchal et soutenue par Éric Zémour	Mme MARÉCHAL Marion	12
La France Insoumise – Union Populaire	Mme AUBRY Manon	18
La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen	Mr BARDELLA Jordan	167
Europe Écologie	Mme TOUSSAINT Marie	3
Free Palestine	M. AZERGUI Nagib	0
Parti animaliste – Les animaux comptent, votre voix aussi	Mme THOUY Héléne	5
Parti révolutionnaire communiste	M. TERRIEN Olivier	0
Parti pirate	Mme ZORN Caroline	0
Besoin d'Europe	Mme HAYER Valérie	32
PACE – Parti des citoyens européens, pour l'armée européenne, pour l'Europe sociale, pour la Planète !	M. ALEXANDRE Audric	0
Équinoxe : Écologie pratique et renouveau démocratique	Mme CHOLLEY Marine	0
Écologie positive et territoires	M. WEHLING Yann	0
Liste Asselineau-Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix	M. ASSELINEAU François	5
Paix et décroissance	M. SIMONIN Michel	0
Pour une autre Europe	M. FORTANÉ Jean-Marc	0
La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe	M. BELLAMY François-Xavier	9
Lutte ouvrière le camp des travailleurs	Mme ARTHAUD Nathalie	2
Changer l'Europe	M. LARROUTOUROU Pierre	0
Nous le peuple	M. RENARD-KUZMANOVIC Georges	0
Pour un monde sans frontières ni patrons, urgence révolution !	Mme LABIB Selma	1
« Pour le pain, la paix, la liberté ! » présentée par le parti des travailleurs	Mme ADOUE Camille	0
L'Europe ça suffit !	M. PHILIPPOT Florian	7
Non ! Prenons-nous en mains	M. HUSSON Edouard	0
Forteresse Europe – Liste d'unité nationaliste	M. BONNEAU Pierre-Marie	0
Réveiller l'Europe	M. GLUCKSMANN Raphaël	17
Non à l'UE et à l'OTAN, communistes pour la paix et le progrès social	M. HOAREAU Charles	0
Alliance rurale	M. LASSALLE Jean	14
France libre	M. LALANNE Francis	0
Europe territoires écologie	M. LACROIX Guillaume	0
La ruche citoyenne	Mme ELMAYAN Lorys	0
Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel	M. DEFFONTAINES Léon	4
Défendrez les enfants	M. COSTE-MEUNIER Gaël	0
Écologie au centre	M. GOVERNATORI Jean-Marc	3
Démocratie représentative	M. TRAORÉ Hamada	0
Esperanto langue commune	Mme PATAS D'ILLIERS Laure	0
Liberté démocratique française	M. GRUDÉ Patrice	0

## PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

À l'annonce des résultats des élections européennes du 9 juin, le Président de la République a dissous l'Assemblée Nationale. Les élections législatives visent à désigner les 577 députés qui composent l'Assemblée Nationale dont l'objectif est de discuter et voter les projets et propositions de loi. Chaque député est élu au sein d'une circonscription. Montigny-Lengrain fait partie de la 4<sup>ème</sup> circonscription de l'Aisne.

Les dates du premier et du second tour des élections législatives ont été respectivement arrêtées au **30 juin** et **7 juillet 2024**.

Attention, pour pouvoir voter, vous devez avoir été inscrit sur les listes électorales **au plus tard le 9 juin 2024**, date portant convocation des électeurs.

4<sup>e</sup> circonscription : **Voici les candidats :**

NUMÉRO	CANDIDATS	REPLAÇANTS
1	PRIE Lola	MORBELLI Muriel
2	MAURICE Benjamin	DE SCHONEN Alexandra
3	BEURAIN José	SCHOOF Albert
4	BOUILLAGUET Flora	ALLOT Catherine
5	GOUJARD Philippe	DEVROE Laurent

## PROCURATIONS

Vous êtes absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote (peu importe où il est inscrit).

L'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

➔ **Pensez au Dispositif « Maprocuration » !**

([www.Maprocuration.gouv.fr](http://www.Maprocuration.gouv.fr))

Comment ça marche ?

### Étape 1

en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939>

ou papier : Complétez le formulaire Cerfa n°14952-03 téléchargeable sur notre site Internet (△ pas de recto/verso)

### Étape 2

Vous devez vous présenter **en personne**, avec le formulaire rempli et une pièce d'identité dans un des lieux suivants :

- Commissariat de police (où qu'il soit),
- Gendarmerie (où qu'elle soit),
- Tribunal judiciaire (dont dépend votre domicile ou lieu de travail),

Vous pouvez également compléter le formulaire sur place.

Un récupéré vous sera remis.



# ÉVÈNEMENTS PASSÉS

## BOURSE AUX JOUETS

Le Comité des Fêtes a organisé une bourse aux jouets le 17 mars dernier. 9 exposants se sont installés dans la Salle des Fêtes. Une prochaine date devrait être prévue avant la fin de l'année.

## CHASSE AUX OEUFS

Malgré une météo capricieuse, une quarantaine de petits ignymontains se sont réunis sur le site des Tennis pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques le lundi 1er avril.

## OLYMPIADES DES ÉCOLES DE VIC-SUR-AISNE

Une sortie vélo a été organisée le lundi 6 mai aux écoles de Vic-sur-Aisne sur le thème des Jeux Olympiques. Ils ont rejoint les élèves du SIVOM de Fontenoy au stade de Berny-Rivière pour s'échanger la flamme olympique.



## BROCANTE

78 exposants se sont donnés rendez-vous très tôt pour installer leurs stands rue de Vaudrial devant la Salle des Fêtes. Les flâneurs ont pu se promener jusque 15h où un orage est venu surprendre tout le monde, ce qui a, malheureusement conduit à la fin de cet événement.



## 8 MAI

Élus et habitants se sont rassemblés autour du Monument aux Morts pour tenir la cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai.

À l'issue de celle-ci, un vin d'honneur était prévu à la Mairie.



## TOURNOI DE TENNIS

« Un tournoi de tennis convivial malgré la pluie !

Le tournoi de tennis annuel de notre village s'est déroulé du 29 avril au 2 juin dernier. Malgré des conditions météorologiques pluvieuses, l'évènement a pu se tenir principalement dans le court couvert du club.

72 joueurs étaient inscrits cette année, dont quelques participants argentins qui ont pu apprécier le cadre accueillant de notre club de tennis. Les organisateurs ont d'ailleurs reçu de nombreux éloges des participants sur la qualité des installations.

Après deux semaines de compétition acharnée, la finale homme a opposé Vincent Hennebelle du Montigny's Club, classé 5/6, à Thomas Prudhomme du Moreuillois Tennis Club, également classé 15. C'est finalement Vincent Hennebelle qui s'est imposé sur le score sans appel de 6/0 6/0 lors de l'ultime rencontre dimanche 2 juin, en présence de Madame le maire.

Malgré un temps maussade, cette édition 2024 restera marquée par la convivialité et le fair-play qui ont régné tout au long du tournoi. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle compétition ! »



Article rédigé par le Montigny's Club

## CONCOURS DE PÊCHE

Résultats du concours à l'Américaine du 9 juin 2024 :

12 équipes participantes malgré une météo agitée.

➔ **TOTAL de prises** : 31,250kg

### Classement :

● **1er du concours :**

Mr DROT Jérémy et Mr DROT Mathis

● **1er de Montigny-Lengrain :**

Mr DESTREZ Marc et Mme DESTREZ Angélique

● **1ère femmes :**

Mme POULE Sylvie et Mme BERNARD Séverine



De très beaux poissons ont été pris : tanches, gardons, brêmes, carpes, ...

Nous remercions tous les participants pour cette journée conviviale !

Article rédigé par la Carpe de Montigny-Lengrain

# ÉVÈNEMENTS À VENIR

## FÊTE COMMUNALE



**MONTIGNY  
LENGRAIN  
Fête 2024  
communale**

**Samedi 06.07**

- 19h00 Barbecue et début de fête foraine
- 22h30 Départ vers le site des Tennis
- 23h00 Feu d'artifice

**Dimanche 07.07**

- 15h30 Début de fête foraine
- 19h00 Spectacle Claude Arena, sosie de Mike Brant
- Barbecue et buvette

**Lundi 08.07**

- 16h00 Concours de tirs
- Tours gratuits
- 18h00 Vin d'honneur



## JOURNÉE DE PÊCHE EN MER

L'association la Carpe de Montigny-Lengrain  
organise un voyage et  
Une journée de pêche en mer à Dieppe  
Le 07 septembre 2024 de 8h30 à 17h00

Prix par pêcheur : 80€  
Location des cannes : 20€  
Places limitées à 20 pêcheurs  
Fin des inscriptions pour les pêcheurs : 28 juillet 2024  
(Toute personne absente devra se faire remplacer, pas de remboursement)

**Prix du voyage en car (57 places avec W.C) :**

- enfant de 0 à 12 ans : gratuit
- enfant de 12 à 18 ans : 5€
- pêcheur : 5 €
- adulte : 10€

**Rendez-vous à 04h15** devant la salle des fêtes de Montigny-Lengrain

Départ : 4h30 – Arrivée à Dieppe : 8h00

Départ en bateau : 8h30 – retour 17h00

Départ de Dieppe : 18 h – Arrivée à Montigny-Lengrain : 21h30

Inscriptions auprès de Marc Destrez au 03.23.55.57.08 ou  
06.46.46.29.34

5 rue de Basse Terre – 02290 Montigny-Lengrain